



Divorce et dettes futures

Par **cama**, le **18/02/2018** à **20:28**

bonjour, je viens de demander le divorce, je souhaite savoir si je suis liée par les futurs dettes de monsieur. Il vient de contracter un prêt mais il est à découvert et ne paye pas certaines factures. Est-ce que je suis liée à ce prêt même si je n'est pas contracté ce prêt?

Par **Visiteur**, le **18/02/2018** à **21:53**

Bjr,

Tant que vous ne serez pas divorcée ou séparée de biens, vous êtes tenue de participer à la communauté.

Voyez votre avocat .